

## Avant-propos

**L**e secteur agricole et alimentaire est confronté à un défi crucial à l'échelle planétaire : assurer à une population mondiale croissante un accès à des aliments nutritifs, sains et sûrs, tout en utilisant les ressources naturelles de manière plus durable et en contribuant concrètement à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci. Dans le cadre de la présente collaboration annuelle et d'autres études, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) œuvrent ensemble pour fournir des informations, des analyses et des avis et aider ainsi les gouvernements à atteindre ces objectifs essentiels.

Cette édition des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO est la treizième. Elle présente des projections sur dix ans, à l'horizon 2026, concernant les principaux produits agricoles de base ainsi que les biocarburants et les produits halieutiques et aquacoles. La mise en commun d'informations fournies par des experts sur les marchés et les politiques dans un large éventail de pays participants apporte la référence nécessaire pour évaluer les opportunités et les menaces qui se présentent au secteur. L'édition de cette année contient un chapitre spécial sur l'Asie du Sud-Est, région où l'agriculture et la pêche se développent rapidement et où la sous-alimentation a beaucoup diminué, mais qui est aussi exposée directement aux effets du changement climatique et où les pressions exercées sur les ressources naturelles s'accroissent.

Ces Perspectives agricoles paraissent alors que se multiplient les initiatives internationales visant à remédier aux problèmes agricoles et de sécurité alimentaire. Deux d'entre elles sont à signaler en particulier :

- Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont ambitieux et doivent être atteints d'ici 2030. Le premier d'entre eux est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout, et le deuxième est de mettre un terme à la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de favoriser une agriculture durable. Ces deux objectifs sont liés, puisque plus des trois quarts des pauvres dans le monde sont tributaires de l'agriculture, qui leur procure à la fois leur alimentation et un moyen de subsistance.
- Dans l'Accord de Paris de 2015, qui découle de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, 195 pays se sont engagés à prendre des mesures pour contenir la hausse des températures mondiales moyennes par rapport aux niveaux préindustriels nettement en dessous de 2 °C. Le changement climatique fait planer une menace sur la pérennité de la production alimentaire, mais l'agriculture, qui est responsable de plus d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre, peut concourir activement à la résolution du problème.

Les Perspectives agricoles sont utiles à ces initiatives mondiales, car elles donnent une référence par rapport à laquelle il est possible d'évaluer les implications de différentes politiques visant à accroître la disponibilité alimentaire de façon durable tout en atténuant les émissions de gaz à effet de serre. Ces politiques comprennent à la fois des mesures axées sur l'offre, par exemple pour

doper la croissance durable de la productivité dans l'agriculture, et des mesures axées sur la demande, pour encourager la réduction des déchets et la surconsommation.

L'OCDE et la FAO s'emploient sur tous les plans à soutenir les efforts mondiaux destinés à éradiquer la pauvreté et à parer au changement climatique. En 2016, les ministres de l'agriculture se sont réunis, et à l'OCDE et à la FAO, dans le but de définir les orientations de futures politiques à même de répondre à ces engagements. A l'OCDE, ils ont souligné que ces politiques devaient favoriser la résilience, mais aussi la productivité et la durabilité, du secteur agricole et alimentaire et des collectivités rurales. Ils ont également estimé qu'une coopération internationale permanente serait nécessaire pour atteindre ces objectifs partagés. Lors de leur réunion à la FAO, à laquelle participaient aussi les ministres chargés des échanges, ils ont insisté sur l'importance du rôle des produits agricoles de base dans la croissance des pays en développement et les moins avancés et attiré l'attention sur les risques que fait courir le changement climatique. Ils ont par ailleurs souligné l'importance de la transparence des marchés et de la prévisibilité de l'action publique, et le rôle que les échanges peuvent jouer dans l'adaptation au changement climatique.

Étant donné que les domaines dans lesquels les projections font état d'une hausse de la demande alimentaire ne sont pas les mêmes que ceux où l'offre peut être accrue durablement, les échanges internationaux revêtiront une importance particulière dans la réalisation des ODD, ainsi que dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation. La 11<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à Buenos Aires en décembre de cette année, sera sans aucun doute guidée par la nécessité de faire en sorte que le secteur agricole apporte bien ces contributions à l'échelle mondiale, tout en répondant aussi aux problèmes particuliers des pays en développement en matière de sécurité alimentaire.

Une attention particulière est accordée aux questions de sécurité alimentaire et d'agriculture dans les instances internationales telles que le G20 et le G7. Administré à la FAO et recevant la contribution de l'OCDE et d'autres organisations internationales, le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) du G20 a été une initiative importante. Les prix alimentaires étant aujourd'hui plus proches des niveaux tendanciels à long terme, il convient de ne pas négliger les problèmes structurels qui persistent. De plus, les marchés alimentaires sont par nature volatils et la relative stabilité actuelle ne doit pas devenir un motif d'inertie.

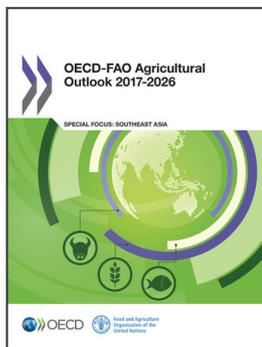
Plus que jamais, nous devons tous coopérer pour améliorer la durabilité des systèmes alimentaires et assurer la sécurité alimentaire mondiale et une alimentation saine. Nous espérons que notre collaboration, dans le cadre de l'établissement de ce rapport, continuera d'apporter aux pouvoirs publics et à tous les autres acteurs une partie essentielle des informations dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris.



Angel Gurría,  
Secrétaire général  
Organisation de coopération et de  
développement économiques



José Graziano da Silva,  
Directeur général  
Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



Extrait de :  
**OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/agr\\_outlook-2017-en](https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2017), « Avant-propos », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/agr\\_outlook-2017-1-fr](https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-1-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).